Bonjour,

Vous êtes intéressé par la création d'une épicerie participative et solidaire sur Ugine ? Alors, rejoignez-nous : adhérez !

Certes, ce projet n'est pas encore abouti. Il faudrait pour cela que nous disposions d'un local et d'un nombre suffisant d'adhérents. Car c'est en s'associant collectivement, en donnant chacun un peu en cotisation et en temps (3 heures par mois) que l'épicerie pourra vivre.

Alors, pourquoi adhérer ?

- parce que nous défendons une logique de consommation raisonnable et à un prix juste pour les consommateurs comme pour les producteurs. L'épicerie participative permet de supprimer les intermédiaires et de vendre sans faire de marge. Elle donne accès à ses adhérents à des produits de qualité et favorise les circuits courts (c'est bon pour la planète!)
- parce que l'adhésion, bien qu'obligatoire, est fixée à prix libre : chacun donne ce qu'il veut, ce qu'il peut ! C'est une cotisation annuelle qui permet de participer aux frais de fonctionnement (banque, électricité, internet…) à la hauteur des moyens de chacun.
- parce que nous défendons des valeurs humaines : l'épicerie participative se veut également lien social et ne peut se pratiquer qu'autour de l'échange, de l'entraide et de la discussion.
- parce que, même sans local, il est possible de commander sous forme de groupement d'achat !

Comment adhérer ?

Alors là, ça se complique… (un peu : pas de panique, tout est expliqué ci-après!)

Dans un premier temps, il faut s'inscrire : les commandes ne pourront se faire que sur le site de l'association Court Circuit. Suivez le guide :

1) Dans la barre d'adresse de votre navigateur

https://www.monepi.fr/courcircuit

Ou: scannez le QR code !

2) Vous arrivez sur la page d'accueil de Court circuit

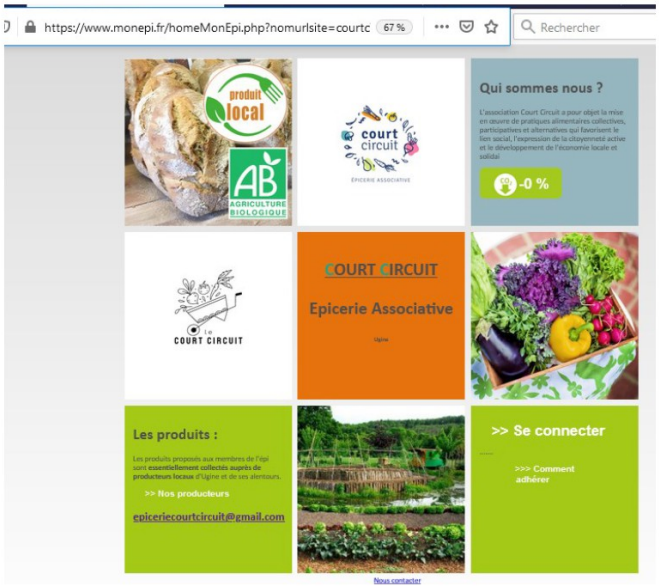

3) Cliquez sur « Comment adhérer »

4) Vous êtes sur une page commune aux épis.

Cliquez sur Je m'inscris

5) Remplissez vos coordonnées, votre mail, votre mot de passe.

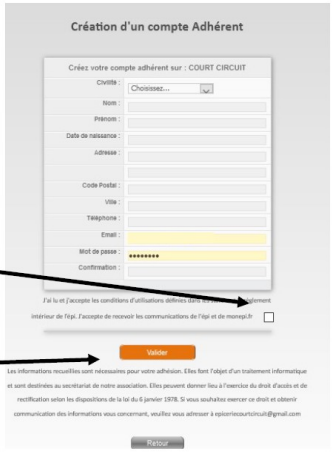

N'oubliez pas de cocher la case

Et de valider

Et voilà, vous avez rempli votre demande d'inscription. Un mail vous le confirmera :

Bonjour,

Nous avons le plaisir de vous informer de la prise en compte de votre demande d'inscription à COURT CIRCUIT .

Celle-ci vous sera confirmée prochainement par email.

A bientôt !

Monepi

Puis un autre validera votre inscription :

Bonjour, Vous êtes bien inscrit à l'épicerie Court Circuit. Nous espérons que vous découvrirez avec plaisir des producteurs locaux et des produits bio.

Et alors là, vous serez inscrit !!! Vous pourrez passer à l'étape suivante :

Dans un deuxième temps, il faut créditer son compte : pour cela, il faut retourner sur la page d'accueil de notre « épi » Court circuit, ou alors passer directement par le site « mon épi » :

Soit vous retrouvez sur notre page d'accueil :

https://www.monepi.fr/courcircuit

Ou: scannez le QR code !

Et cliquez sur **« se connecter »**

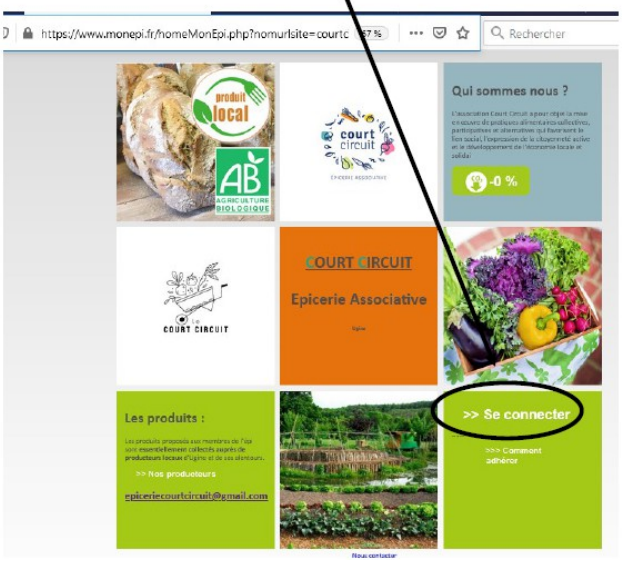

Soit vous allez directement sur le site « mon «épi »

Entrez vos identifiants

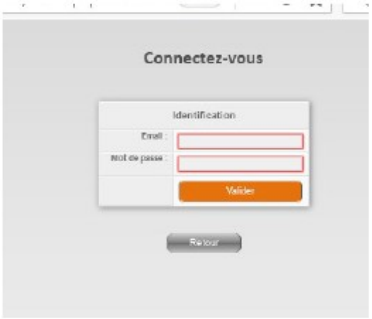

Une fois votre page ouverte, vous devez **CRÉDITER votre compte (virtuellement et en vrai)**

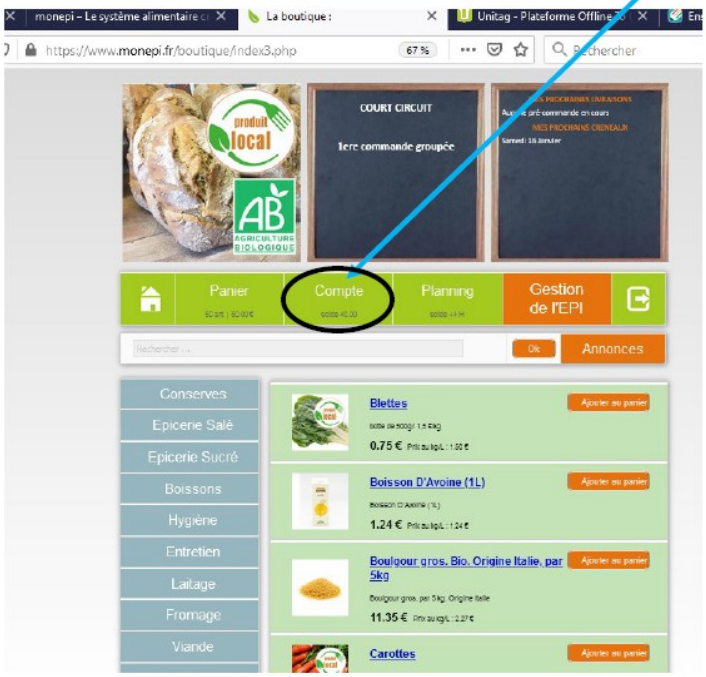

C'est cette somme qui vous permettra ensuite d'adhérer et d'effectuer des achats !

Votre crédit « en ligne », virtuel

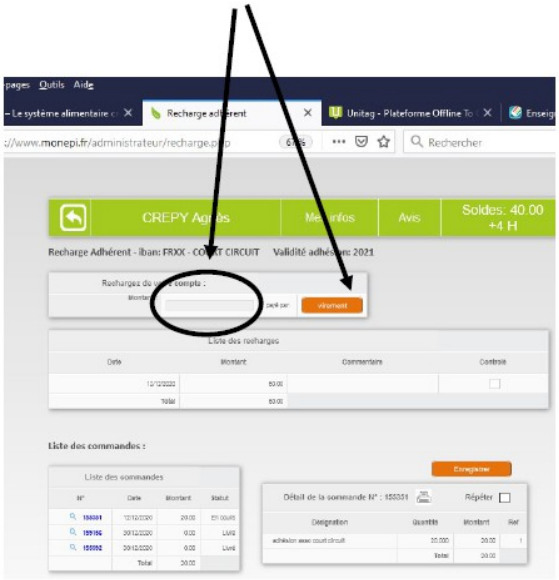

Votre crédit réel :

Concrètement vous nous envoyez par virement (ou par chèque ou en espèce la somme dont vous vous créditez… Pensez au prix de l'adhésion à Court circuit (prix libre)

La trésorière valide votre crédit du même montant que votre paiement

Enfin, dans un troisième temps, il faut adhérer. Pour cela, il faut rester sur sa page et acheter des adhésions :

Pour adhérer, il vous faut acheter des adhésions, de la même façon qu'un produit alimentaire.

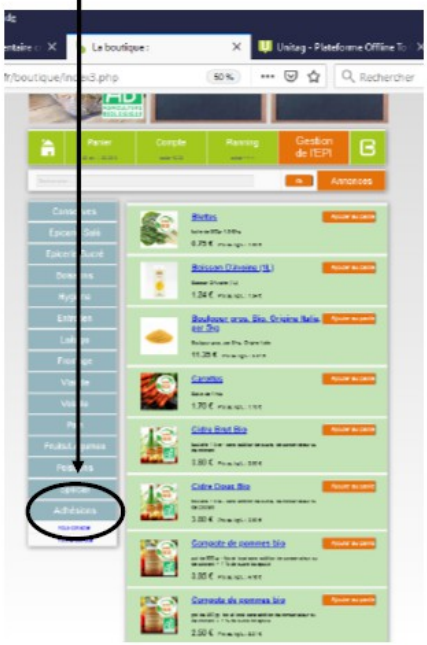

Le prix de l'adhésion est à prix libre, vous pourrez le modifier en changeant « le nombre » d'adhésion que vous souhaitez, une fois le produit dans votre panier.

Dans mon épi le changement de quantité se fait une fois le produit sélectionné.

Pour le prix libre de l'adhésion c'est donc pareil : vous en mettez 1 dans votre panier PUIS vous modifiez les quantités dans le panier

Vous modifiez les quantités pour correspondre au prix de votre adhésion (pour rappel, seules les adhésions nous permettent de payer l'assurance, les frais bancaires et les frais du futur local..)

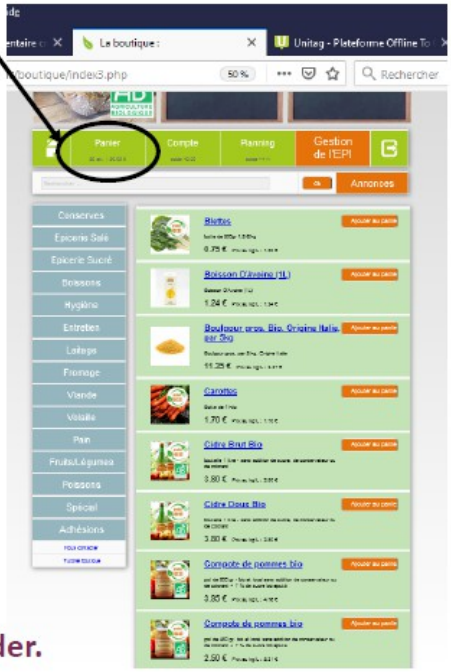

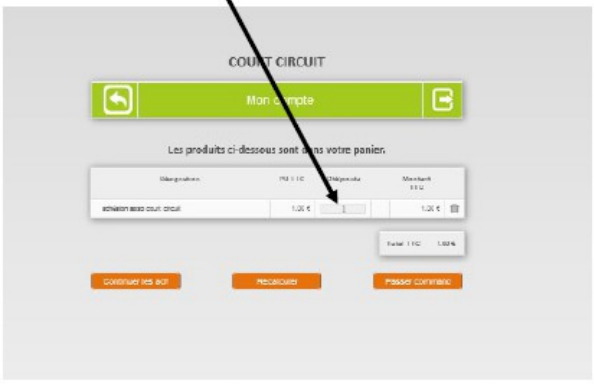

Vous cliquez sur Recalculer **Puis sur Valider.**

Et voilà ! Vous avez maintenant accès à la boutique et pouvez acheter tant qu'il reste de l'argent sur votre compte ! Penser à modifier si besoin les quantités dans votre panier et à cliquer ensuite sur « recalculer » .

MAIS : Si vous trouvez ça vraiment trop compliqué et que vous préférez vous faire aider, pas de souci : il suffit pour cela de nous envoyer un mail avec votre numéro de téléphone et on vous contactera. Ne surtout pas hésiter : on est dispos et on peut même se déplacer (dans le respect des gestes barrière, bien entendu!)

Un premier groupement d'achat est lancé : livraison le 10 février pour une distribution le 11.

Ce sera une « première », et on peut logiquement penser qu'il y aura quelques « ratés », même si on essaie de tout mettre en œuvre pour les éviter. Merci de vous montrer tolérants…

Il n'y a plus qu'à en profiter ! Pour cela, il suffit juste de donner un peu de son temps, de son argent, de sa personne…

Associativement

L'équipe de COURT CIRCUIT